

Musique

Des bourses sont offertes aux musiciens professionnels, pour tous les genres de musique, ainsi qu'aux orchestres, groupes de musique de chambre, compagnies d'opéra et chorales professionnelles et amateurs (il s'agit de permettre à ces dernières d'obtenir l'aide de professionnels). Le Conseil accorde également des subventions devant favoriser les commandes d'œuvres de compositeurs canadiens, ainsi que leur publication et l'enregistrement de musique «classique» canadienne. Le Programme des musiciens-animateurs offre à des musiciens professionnels l'occasion de diriger des spectacles d'animation musicale ou d'y participer dans des collectivités qui ont besoin de leurs services.

Théâtre

Des bourses sont offertes à tous les professionnels du théâtre, du mime et du spectacle de marionnettes. Le Conseil ne subventionne que les compagnies théâtrales qui existent depuis au moins un an (deux ans dans le cas de troupes de théâtre pour enfants). Le Conseil soutient également des organisations parathéâtrales et subventionne des activités spéciales tels les ateliers d'auteurs dramatiques.

Arts plastiques, cinéma et vidéo

Le Conseil accorde des bourses à des architectes, des peintres, des

sculpteurs, des artistes graphiques, des photographes, des cinéastes, des acteurs, ainsi qu'à ceux qui travaillent dans le domaine des arts vidéo et dans d'autres domaines connexes aux premiers. Le Conseil donne également son appui à des galeries d'art publiques, des galeries appartenant à des artistes professionnels, des ateliers de gravure et, dans le domaine du cinéma et de la télévision, à des réalisateurs indépendants.

La Banque d'œuvres d'art

La Banque d'œuvres d'art achète des œuvres d'artistes canadiens contemporains et les loue aux administrations fédérale, provinciales et municipales, aux hôpitaux et à divers établissements afin, avant tout, qu'elles soient exposées dans des lieux publics. Elle se tient à la disposition de ceux qui désirent s'informer sur les artistes et leurs œuvres, distribue des diapositives et prête des œuvres d'art de sa collection à des galeries publiques canadiennes et étrangères.

Office des tournées

L'Office des tournées accorde des subventions et fournit une aide technique et des services de soutien à des troupes et à des artistes canadiens. Il subventionne également la formation et le perfectionnement des organisateurs de tournée, des agents commerciaux et des impresarios. Ses